



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 119981

## Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'avenir du métier d'infirmier. 460 000 femmes et hommes infirmiers s'occupent chaque jour des soins et du confort de nos concitoyens malades. Les conditions de travail ne sont pas toujours faciles et le rythme bien souvent soutenu (garde de nuit, pas de jours fériés ou de dimanche). Les salaires de ces professionnels de la santé ne sont guères très élevés, en particulier pour les débutants. Et comme pour nos médecins, nous aurons sans aucun doute à faire face à une diminution importante du nombre d'infirmiers dans les années à venir. Il le prie donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour revaloriser cette profession et pallier le manque d'effectif dans les années à venir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Weber](#)

**Circonscription :** Ardèche (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119981

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2007, page 2328